

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**  
Honneur – Fraternité - Justice

---

**Programme des Nations Unies pour le Développement  
(PNUD)**

*Commissariat aux Droits de l'Homme à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion  
(CDHLCPI)*

*Projet de Développement Durable et de Lutte Contre la Pauvreté à Dar Naim  
(PDDLPDN)*

## Table de Matière

<b>I. Contexte .....</b>	<b>3</b>
<b>II. JUSTIFICATION DU PROJET: .....</b>	<b>5</b>
<b>III. LES INTERVENTIONS DES ACTEURS DE DEVELOPPEMENT DANS LA ZONE D'ETUDE.....</b>	<b>6</b>
<b>IV.OBJECTIFS DU PROJET .....</b>	<b>8</b>
<b>V. COMPOSANTES ET ACTIVITES DU PROJET.....</b>	<b>9</b>
<b>VI. PRODUITS ATTENDUS DU PROJET.....</b>	<b>13</b>
<b>VII. COUT GLOBAL DU PROJET.....</b>	<b>13</b>
<b>VIII. MONTAGE INSTITUTIONNEL .....</b>	<b>14</b>
<b>IX. MECANISMES DE SUIVI- EVALUATION .....</b>	<b>16</b>
<b>X. RISQUES ET MESURES D'ATTENUATION.....</b>	<b>17</b>
<b>XI. ANNEXES.....</b>	<b>17</b>
<b>Annexe 1 : Cadre logique du projet .....</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXE 2 : Activités du projet originel.....</b>	<b>21</b>
<b>Annexe 3 : Rapport du document du Consultant National (annexe électronique) .....</b>	<b>26</b>

## I. Contexte

La République Islamique de Mauritanie (RIM) couvre une superficie de 1.030.700 km<sup>2</sup>. Près de 80% de son territoire est désertique et faiblement peuplé. Les reliefs sont peu nombreux et peu élevés. Le territoire mauritanien se subdivise en 13 Wilaya (régions), 53 Moughataa (préfectures), 216 communes et comptait, au dernier recensement général de la population et de l'habitat en 2000, une population résidente de 2 508 159 habitants dont le taux de croissance moyen annuel atteint 2,4%.

La Mauritanie est un pays à faible revenu avec un PIB moyen par habitant estimé à 386 dollars EU. En 2002, le pays occupait le 152<sup>ème</sup> rang sur 173 pays suivant l'indice de développement humain du PNUD<sup>1</sup>. En 2001, 46,3% de sa population vivait au-dessous du seuil de pauvreté monétaire correspondant à un dollar par jour<sup>2</sup>, parmi lesquels les ruraux représentaient 45% de la population totale du pays et 76,5% des pauvres. Les Pouvoirs publics ont lancé un processus de réflexion et de consultation qui a abouti, en 2001, à la finalisation d'un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) qui constitue aujourd'hui, la principale référence de la politique de développement économique et social du pays.

L'ambition du CSLP est de réduire l'incidence de la pauvreté à 27% en 2010 et à 17% en 2015. Sur le plan du développement humain, ses objectifs quantifiés concernent (i) l'élimination de l'analphabétisme en 2015, (ii) la réduction de la mortalité infantile à 30 pour mille en 2015 et (iii) l'amélioration substantielle de l'accès à l'eau potable et aux services de santé.

### Contexte du projet.

C'est dans ce contexte général que survient celui du Projet de lutte contre la pauvreté et développement durable à Dar Naim.

Le PNUD, dans le cadre de ses programmes d'appui au gouvernement, a mené plusieurs activités en vue de renforcer les capacités de la société civile. C'est ainsi que dans le cadre du Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG), un atelier national et un atelier régional sur la mobilisation des ressources et la création d'un environnement propice à l'éradication de la pauvreté, ont été organisés en avril 2004 à Nouakchott (Mauritanie), par le Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion (CDHLCPI), avec l'appui Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA). Ces ateliers ont permis de constituer un réseau national informel des ONGs (UN-NGO-IRENE/Mauritanie) et de renforcer les capacités des ONGs des PMA africains francophones, dans la perspective d'accroître leur participation à la session de fond de juin 2004 de l'ECOSOC. Lors de cet atelier, 8 groupes thématiques recoupant les différents OMD, avec, chacun, un point focal, ont été désignés, en plus de la coordination du Réseau (voir Annexe 5 ci-après). Une délégation mauritanienne tripartite (société civile/gouvernement/SNU) s'est rendue à New York, afin de présenter la contribution des ONGs des PMA d'Afrique francophone et de participer à la session du Segment de Haut niveau de l'ECOSOC.

---

<sup>1</sup>Rapport mondial sur le développement durable 2002.

<sup>2</sup> Profil de la pauvreté en Mauritanie 2000.

Pour mettre en œuvre les recommandations et propositions issues des ateliers, ainsi que la Déclaration ministérielle adoptée par l'ECOSOC au cours de la session précitée, un atelier de formation sur le tas des ONGs en matière de formulation des projets de développement a été organisé à Nouakchott du 24 au 30 août 2004. Cette activité est la première d'une série de formations, devant permettre d'améliorer les aptitudes des OSCs et la qualité de leur contribution au développement du pays. Cette session, à laquelle ont assisté une quarantaine d'ONGs, s'est déroulée en 3 phases :

- 1. Atelier de formation des ONGs à la formulation des projets de développement et conception participative d'un projet de programme ;
- 2. Finalisation du projet par un groupe de synthèse ;
- 3. Présentation du projet élaboré de manière participative avec les ONGs aux autorités nationales et aux partenaires au développement, dans le but de réunir les ressources nécessaires à sa réalisation.

Cette initiative pilote vient en réponse à un triple besoin :

- Elle répond tout d'abord à un besoin formulé par les ONGs membres du Réseau lors de l'atelier d'avril 2004 ;
- Elle répond ensuite à l'exigence d'une approche participative, puisque l'atelier a permis de déboucher sur un projet élaboré en commun ;
- Elle répond enfin au besoin d'implication de la société civile, non seulement à la formulation, mais aussi à la mise en œuvre des projets de développement.

Ce processus a abouti donc à l'élaboration d'un document de projet pour la lutte contre la pauvreté et le développement durable à Dar Naim sur la base duquel le présent document de projet est conçu.

## **II. JUSTIFICATION DU PROJET:**

Le programme couvre la commune périphérique de Dar Naim (wilaya de Nouakchott), plus particulièrement, les quartiers les plus pauvres et excentrés de sa zone nord : Hay Salam (800 habitants), Dar Salam (1 600 habitants), Hay Teysir (950 habitants) et Secteur 22 (700 habitants). Ces quatre quartiers regroupant quelque 4000 habitants souffrent en effet de l'enclavement et de l'absence ou d'insuffisance d'infrastructures (eau, électricité, assainissement, santé, marchés, éducation...). La commune compte environ 70 000 habitants, répartis sur une aire géographique très étendue (120 km<sup>2</sup>). La population est très jeune, car plus de 50% des habitants ont moins de 20 ans.

### **3.1. Problèmes et contraintes de la zone**

L'état d'extrême pauvreté de la zone nord de Dar Naim requiert des solutions appropriées pour permettre aux populations d'améliorer les conditions de vie des populations.

La commune fait face à de nombreux problèmes et contraintes, dont notamment :

- Un taux de chômage très élevé : la plupart des habitants de la commune exercent de petits métiers précaires et se trouvent contraints de se déplacer chaque jour à la recherche d'emploi dans certains quartiers de Dar Naïm ou d'autres communes, faute d'un tissu commercial et industriel local ;
- L'absence ou l'insuffisance d'infrastructures de base répondant aux normes : l'eau courante, l'électricité, la santé, l'éducation, les équipements sportifs et collectifs ;
- La précarité des conditions de vie et l'extrême pauvreté des ménages, aggravée par la difficulté d'accès aux sources de financement, notamment pour les femmes ;
- La dégradation de l'environnement : l'entassement des ordures ménagères et l'ensablement;
- L'enclavement de la zone et le manque de transport ;
- L'importance du nombre de handicapés et de personnes vulnérables ;
- L'analphabétisme d'une forte proportion des habitants, en particulier les femmes.

Pour faire face à ces difficultés, les participants de l'atelier ont proposé les activités répertoriées dans le projet issu de l'atelier du 24-26 août 2004 (en annexe a ce document).

Le présent document de projet identifie des activités prioritaires pour le lancement de la première phase de ce projet, visant à tester le procédé de recherche- formation- action et ayant comme objectif de renforcer les capacités des ONGs par le biais d'un suivi rapproché lors de la mise en oeuvre des projets. Une deuxième phase pourra être lancée si le gouvernement et les partenaires au développement considèrent la procédure pertinente pour une meilleure atteinte des résultats, notamment concernant le renforcement des ONGs et l'impact de la réduction de la pauvreté à travers la mise en oeuvre des projets.

### **III. LES INTERVENTIONS DES ACTEURS DE DEVELOPPEMENT DANS LA ZONE D'ETUDE**

Les partenaires au développement mènent d'importantes activités dans la Commune de Dar Naim. Il s'agit, par exemple de :

- l'UNICEF intervient dans le Micro crédit (Nissan Bank), la nutrition et la protection des enfants, les boutiques communautaires, les activités de la jeunesse, l'assainissement (ordures ménagères)...
- La FNUAP dans la formation du personnel de santé, l'appui à l'hôpital Cheikh Zeid, le genre et l'égalité des sexes, le planning familial, la santé de la reproduction...
- La GTZ a formé, lors de trois ateliers, les conseillers municipaux, essentiellement sur la gestion des collectivités locales et l'importance des projets communautaires.
- Le fonds Mauritanie – Canada a financé la construction et l'équipement d'un complexe de santé situé à Hay Teysir.
- Le programme Twize, financé par le CDHLCPI et exécuté par GRET a des activités sur la zone, sur ses quatre composantes: la micro-finance, les activités communautaires, l'habitat et la formation. Dans le cadre des activités communautaires, le GRET a réfectionné l'école primaire El Amani de Hay Teysir et assuré l'équipement et le salaire de l'enseignant de deux classes d'alphabétisation des femmes à Hay Teysir et Hay Salam.
- La coopération japonaise a financé l'école primaire Al Aman de Hay Teysir, qui accueille la plupart des élèves des quatre quartiers. Avec ses 255 élèves réparties entre la première année et la sixième, cette école et celle de Dar Salam sont les seules dans la zone. Il n'existe aucune école privée dans cette partie déshéritée de Dar Naïm.
- L'ONG internationale CARITAS a financé le Poste de santé de Hay Teysir, qui dépend du Centre de santé Salam Jam, situé au secteur 1. En outre, elle subventionne la mutuelle de santé de Dar Naïm.
- La coopération espagnole finance un projet d'alphabétisation à travers la radio à Dar Naim, basé dans le centre de Rafah.

Les habitants de la zone sont aussi très actifs pour essayer de résoudre leurs problèmes.

- 90% de la population appartient à la mutuelle de santé de la commune.
- Le transport urbain est jugé crucial par la population étant donné l'enclavement de la zone. Ainsi les populations se mobilisent pour reblayer la route qui dessert la zone, et proposent l'achat de 2 autocar pour la desservir.
- Les femmes sont structurées au sein de coopératives (de micro-crédit ; de production textile; ou de commercialisation des produits de première nécessité et de quelques produits ordinaires, ainsi que de l'énergie. Plus d'une vingtaine de coopératives existent dans les quatre quartiers et regroupent en moyenne 15 membres chacune.
- La plupart des handicapés sont membres de l'Association des handicapés de la Commune qui leur octroie des aides (aliments, équipements...) et les sensibilise sur divers problèmes socio-économiques.
- Une citerne de la Mairie approvisionne les quatre quartiers en eau, moyennant 3 500 UM la charge.
- La Mairie a aménagé un terrain de Foot - Ball pour les jeunes qui participent régulièrement aux tournois organisés par la Commune.
- La construction d'un collège financé sur les fonds du projet Education V/BM/MEN est en cours.

- L'IDA /SECF a accordé le financement du Centre Teghdia Nutricom à Hay Teysir jusqu'à 2007. En plus, l'IDA/SECF a financé dans ce cadre un micro projet d'achat /vente de ciment au profit de 400 mères de familles.

On peut illustrer ces interventions dans le tableau 2 suivant :

**Tableau 2 : Intervention des acteurs de développement**

Acteurs	Secteur d'intervention	Réalisation	Exécution
- Populations - Mauritanie/Canada - AMBSEM/ONG nationale - CARITAS  - CARITAS	- Santé - Santé/Nutrition/Alphabétisation - Santé/Nutrition/Alphabétisation - Santé  - Santé	- Une mutuelle de santé - Complexe de santé Hay Teysir - Exécution du Complexe - Subvention de la Mutuelle de santé de Dar Naim - Poste de santé de Hay Teysir	En cours En cours En cours  Continue Continue
- Etat	- Education	- Ecole primaire de Dar salam	Achevée
- BM/MEN	- Education V	- Collège	En construction
- Mauritanie/Japon	- Education	- Ecole primaire HayTeysir	Achevée
- Financement/CDHLCPI - Exécution/GRET	- Education/Programme Twize - Education/Programme Twize	- Réfection de l'école Hay Teysir - Réfection de l'école Hay Teysir	Continue Continue
- Financement/CDHLCPI - Exécution/GRET	- Alphabétisation des adultes /Programme Twize	- Mise sur pied de deux classes à Hay Teysir et Hay Salam	En cours
- GTZ/Allemagne	- Formation/2002-2003-2004	- Ateliers de renforcement des capacités des conseillers municipaux	Achevée
- AMBSEM - AMBSEM	- Formation - Nutrition	- Enquêtes et sensibilisations - gestion du Centre Teghdia	Achevée Achevée
- IDA/SECF	- Nutrition	- Centre Nutricom Teghdia à Hay Teysir	Achevée
- Financement/CDHLCPI - Exécution/GRET	- Crédit/Programme Twize	- Caisse de micro-crédit	En cours
- Femmes	- Crédit	- Coopératives	Continue
- Mairie	- Eau (vente)	- Une citerne	Continue
- IDA/SECF	- Commerce	- Achat et vente de ciment	Continue
- Femmes - Femmes  - Populations	- Habillement - Artisanat et commerce (vivres...) - Transport	- Coopératives - Coopératives  - Rue remblayée	- Continue - Continue - Continue - Continue
- Financement/CDHLCPI - Exécution/GRET	- Comité des leaders des quartiers/Hay Teysir /Programme Twize	- Mise en place d'un bus communautaire	En cours
- Financement/CDHLCPI - Exécution/GRET	Coopérative Nasra/Programme Twize	- Equipement d'un jardin d'enfant à Hay Salam	En cours
- Mairie	Sport	- Aménagement d'un terrain pour les jeunes	Achevée

Ces interventions restent non coordonnées et insuffisantes, et ce projet se propose de améliorer cette coordination et renforcer par un appui pertinent les actions qui sont déjà menées dans la zone nord de Dar Naïm.

## IV. OBJECTIFS DU PROJET

Le projet poursuit des objectifs aussi bien généraux que spécifiques.

**A. Objectifs généraux :** Contribuer à la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) et pour ce faire,

1. Améliorer les conditions de vie des populations des quartiers les plus pauvres de la zone nord de Dar Naim (Hay Teysir, Hay Salam, Dar Salam et Secteur 22) ;
2. Renforcer les capacités des populations bénéficiaires ;
3. Renforcer les capacités des ONGs et leur participation effective à la conception et la réalisation des projets de développement ;
4. Renforcer les capacités des services communaux.

### B. Objectifs spécifiques.

Outre sa contribution à la mise en œuvre des OMDs, le programme vise à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

1. Lutter contre la pauvreté, notamment celle des femmes, dans quatre quartiers périphériques de la commune.
2. Renforcer les services visant à améliorer la santé des jeunes.
3. Sensibiliser les populations aux problématiques du VIH/SIDA, de la tuberculose et du paludisme.
4. Améliorer l'accès des populations locales, et surtout des femmes, à l'éducation.
5. Améliorer les conditions de vies des enfants et jeunes.
6. Renforcer les bases de la bonne gouvernance communale.
7. Assurer une bonne gestion du projet à travers une coordination efficiente et un suivi-évaluation efficace.
8. Renforcer la structuration de la société civile.
9. Renforcer les capacités de la société civile.

Il est important de mentionner que tous les micro projets ciblent les couches sociales les plus vulnérables de la société, notamment les femmes et les jeunes.

Le tableau 9 ci-dessous illustre la concordance des composantes du projet avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

**Tableau 9 : Concordance du projet avec les OMD :**

	<b>Composantes</b>	<b>OMD correspondants</b>
<b>1</b>	Sécurité économique	OMD 1. Faire disparaître l'extrême pauvreté
<b>2</b>	Secteurs de l'éducation	OMD 2. Garantir à tous une éducation primaire
<b>3</b>	Secteur de la santé	OMD 4. Réduire la mortalité des enfants OMD 5 : Améliorer la santé maternelle OMD 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
<b>4</b>	Renforcement des bases de la commune	



5	Coordination et suivi-évaluation	OMD 8. Partenariat mondial pour le développement
---	----------------------------------	--

## V. COMPOSANTES ET ACTIVITES DU PROJET

La pertinence du projet tient au fait qu'il répond aux besoins réels des populations, tout en assurant une implication de la société civile ainsi qu'un renforcement des capacités des ONGs impliquées dans la conception et réalisation des projets.

Le projet comprend plusieurs composantes dans sa phase de pilote qui comprennent à leur tour plusieurs micro projets. Ces micro projets sont décrits dans leurs grandes lignes et ils seront développés et formulés par les ONGs voulant poser leur candidature. Une sélection sera réalisée entre les documents de projets reçus selon des critères objectifs. Le budget alloué pour la réalisation des micro projets ne devra pas être dépassé dans les documents de projets soumis pour sélection.

Toutes les composantes et les activités prévues par le projet à son origine se retrouvent dans l'annexe 5 et peuvent faire l'objet d'une deuxième phase.

### **Composante 1 : Renforcement des activités économiques**

#### **Micro projet 1: Appui à la micro crédits.**

Ce micro-projet prévoit dans une première partie un recensement des institutions de micro-financements travaillant à Dar Naim et possiblement à Nouakchott ainsi qu'une compilation des moyens d'accès au micro crédit par IMF et analyse des possibilités pour les différentes catégories de personnes ou coopératives ciblées.

A partir de ce recensement, des sensibilisations seront programmées pendant toute la durée du projet pour que les personnes du quartier et coopératives, formées et/ou appuyées ou non par les activités du projet, puissent connaître les meilleures options dans le cadre du financement de leurs futures activités ou création de leurs entreprises.

#### **Micro projet 2: Renforcement des institutions de micro-finance et acteurs intervenant dans le secteur.**

Les institutions de micro-finance ou acteur intervenant dans le secteur de micro crédit du quartier seront directement appuyés par un apport de financements. L'objectif est d'augmenter les fonds des coopératives de micro-crédits pour améliorer et augmenter l'accès des populations du quartier, notamment des femmes, à des financements pour renforcer le tissu économique local (commercial et industriel) des quartiers. Dans ce cadre, le projet signera un protocole d'accord avec les IMF sélectionnés, qui fourniront un rapport périodique pour garantir l'utilisation des financements selon des critères fixés. Une formation en suivi évaluation pourra aussi être réalisée.

#### **Micro projet 3: Renforcement et création d'activités génératrices de revenus (AGRs) adaptées aux besoins des populations.**

Ce micro projet prévoit dans une première partie l'identification des formations aux activités génératrices de revenus portantes et susceptibles d'intéresser les femmes de la zone. Cette identification se réalisera en liaison avec les acteurs intervenant dans ces quartiers et les

coopératives et femmes impliquées. Des exemples à analyser peuvent être : hygiène, nutrition, teinture, comptabilité/gestion, couture, petite restauration...

Un programme de formation sera mis en place, avec les spécifications des cours, professeurs, heures de formation et ses étapes de celle ci. La formation sera organisée selon le programme.

### **Micro projet 3 : Formation en gestion des entreprises**

Les ONG dont un ou plusieurs de ses membres ont reçu une formation GERME pourront soumettre leur candidature pour la mise en place de ce micro projet.

L'objectif sera de former un nombre de coopératives ou femmes entrepreneurs en gestion d'entreprises. La première étape du projet sera l'adaptation des modules GERME aux capacités des participants provenant de Dar Naim. Pour cela, une évaluation des capacités des entrepreneurs ou coopératives de la zone pourra se révéler nécessaire.

Dans le but de mener un formation avec un effet durable et efficace, une identification et sélection des participants sera nécessaire. La sélection a pour objectif de déterminer les compétences des participants pour mener bien la formation et de permettre ainsi une optimisation de l'impact sur le tissu économique de la zone. Des critères de sélection pourront inclure les exemples suivants: secteur d'activité portant, activités rentables, capacités des membres (lire et écrire, faire des comptes...), etc...

### **Composante 2 : Renforcement du secteur de la santé**

#### **Micro projet 1: Sensibilisations sur le paludisme, le VIH/SIDA et la tuberculose .**

L'objectif de ce micro projet est d'organiser des campagnes de sensibilisations dans le quartier sur la lutte contre le paludisme, sur la prévention du VIH-SIDA et la tuberculose. Dans ce cadre, il est envisagé, entre autres, la distribution de préservatifs. Une programmation détaillée des sensibilisations pour la durée du projet ainsi que le matériel et les technique nécessaires sera déterminant pour la sélection, ainsi qu'une expérience démontrée dans le domaine.

#### **Micro projet 2 : Institutionnaliser le Centre Communal d' action sociale.**

L'actuel centre de santé de Rafah se transformera en Centre Communal d' Action Sociale, et pourra donc être un Centre social dans lequel la société civile dans toutes ses formes pourra échanger et se structurer. Un grand nombre d'activités du projet pourra se mettre en place dans le bâtiment, en poursuivant la vocation actuelle du Centre (il comprend déjà une salle d'écoute et d'alphabétisation fonctionnelle et un jardin d'enfants opérationnel).

Une mise à disposition de la commune pourra via un protocole d' accord/convention entre la Mairie et une ONG pourra être considérée, avec un système clair de comptabilité. La commune sera responsable de suivre les activités réalisées dans le Centre et donc pourra s'impliquer en plus grande mesure avec la société civile.

Pour appuyer les activités de santé du centre, un montant sera mis à disposition pour payer les indemnités d'une infirmière déléguée par le Ministère de la Santé et un fonds de roulement

pour la pharmacie. Ces deux activités sont vouées à être durables et ceci sera assuré à travers le système comptable du Centre.

### **Micro projet 3 : Mise en place d'un suivi médical périodique et des sensibilisations des élèves scolarisés.**

Ce micro projet vise à organiser en accord avec la commune et les services de la santé et de l'éducation et avec le centre de Rafah et/ou le Poste de santé de Hay Teyssir, un suivi médical périodique des élèves des écoles fondamentales voisines. Ce suivi médical sera couplé avec des séances éducatives sur l'hygiène buccodentaire, l'hygiène de l'eau, les conséquences des pollutions (comme les ordures ménagères et les eaux usées) sur la santé. En accord avec la Commune et les ministres de la santé et l'éducation, un suivi-médical périodique et des campagnes de sensibilisation vont être mis en place. Les activités principales de l'ONG sélectionnée pour la mise en place de ce micro projet sera de coordination et organisation avec tous les partenaires et la réalisation des séances d'informations et d'animation aux élèves sur les thématiques liées à l'hygiène, l'eau et la santé.

### **Composante 3 : Renforcement du secteur de l'éducation**

#### **Micro projet 1 : Renforcement et appui à la création de jardins d'enfants ou garderies communautaires.**

Les activités de ce micro projet incluent l'identification de coopératives intéressées par l'activité de création de jardins d'enfants ou des jardins d'enfants existants qui ont besoin d'être renforcés. Les femmes membres de ces coopératives seront après formées en animation à la petite enfance (par exemple au SCF) et les garderies communautaires équipées selon les besoins. Le nombre de jardins d'enfants ciblés dans cette activité est de 4 au minimum.

Cette activité est liée aux autres activités du projet, étant donné qu'elle permet aux femmes de libérer le temps pour participer aux autres activités prévues dans le cadre de renforcement des capacités économiques et de l'éducation.

#### **Micro projet 2 : Appui à l'alphabétisation.**

Ce micro projet vise directement à améliorer la situation d'analphabétisme dans la zone, qui est une des contraintes de développement les plus lourdes dans le quartier et notamment pour les femmes. Dans le cadre de ce micro projet, une structure d'alphabétisation dans la zone sera soutenue. Des supports pédagogiques pour l'alphabétisation seront élaborés, un programme de formation réalisé et des équipements scolaires prévus. Les formations pour l'alphabétisation seront assurées par le projet pendant une année. Cependant, l'objectif essentiel de ce micro projet est la pérennité des activités après la durée du projet, et ceci devra être traité de façon très approfondie par le document de projet.

*Ce projet est déjà financé par le programme des Volontaires des Nations Unies, et le document de projet peut se trouver en annexe 4.*

### **Composante 4 : Femmes et Jeunesse**

#### **Micro projet 1 : Mise en place d'un Centre d'écoute et d'assistance juridique.**

Un centre d'écoute et d'assistance juridique logé dans le centre de Rafah permettrait de protéger les intérêts de personnes les plus vulnérables dans les quartiers les plus pauvres de Dar Naim. Ce centre d'écoute et d'assistance juridique devra être mis en place par une ONG spécialisée dans ce type de conseil et avec les outils nécessaires (documents explicatifs, petits livres pour consultation, et un personnel avec une expérience confirmée dans le conseil juridique). Une expérience de volontariat pourrait être favorisée pour assurer la durabilité du centre.

### **Micro projet 2 : Deux meetings populaires de sensibilisation sur les droits humains et vulgarisation des textes sur les droits humains.**

Une sensibilisation sur les droits humains et la vulgarisation des textes concernés a été jugée importante dans le contexte actuel de la Mauritanie. Ainsi, une campagne sera mise en place pendant la durée du projet, avec un certain nombre d'activités pour sensibiliser les populations sur les droits humains et promouvoir une conscience sociale. Ces formations pourront se réaliser au niveau des zones excentrées et dirigées spécialement envers les femmes et les groupements de femmes.

### **Micro projet 3 : Aménagement d'un terrain de sport ou lieu de loisirs dans chacun des 4 quartiers cibles et animation pour les jeunes**

L'objectif visé par ce micro projet est le développement d'une conscience sociale des jeunes et leur épanouissement dans les loisirs. De ce fait, l'ONG sélectionnée, après l'aménagement d'un terrain de sport ou lieu de loisir dans un terrain communal, pourra animer cet endroit pour créer des activités de loisir que les jeunes pourraient profiter.

### **Micro projet 4 : Appui aux enfants et jeunes en difficultés.**

Ce micro projet visera à permettre un appui intégré aux enfants et jeunes en difficultés. Une activité type serait celle d'aider les orphelins à travers un appui dans la recherche d'un orphelinat, d'appuyer les internats, de mettre en place un système d'aides sociales et l'appui et encouragement de jeunes talents.

### **Composante 5 : Renforcement des capacités des organisations de la société civile et de la commune.**

Le renforcement des capacités de la société civile se réalisera à travers la formation action. Ce type de formation sur le tas à travers la mise en œuvre des projets est jugé important pour la société civile en Mauritanie, car elle permettra en même temps d'avoir un impact direct sur la population du quartier identifié et les ONGs auront aussi à démontrer leur expérience pour l'exécution de projets.

Ainsi, un VNU sera mis à disposition du projet pour la formation spécifique et quotidienne des organisations de la société civile, notamment lors des phases suivantes :

- Finalisation des documents de projets,
- Phase de préparation du projet,
- Phase d'exécution du projet
- Phase de clôture.

Le VNU fera aussi le suivi de la mise en œuvre des projets.

Des formations spécifiques sur des thématiques identifiées par les ONGs et le VNU pourront aussi se réaliser.

De même, une réunion mensuelle entre toutes les ONGs sélectionnées sera réalisée dans le centre d' action sociale, afin d' établir des partenariats entre les ONGs et informer de l' état d' avancement des projets.

Un renforcement des capacités de la commune est aussi important dans le cadre du projet pour l' accompagnement des activités mises en place et une implication directe de la mairie dans les activités de développement. Pour cela, l' option retenue est de placer une assistance technique dans la mairie sous forme d' un VNU engagé pour une année, qui renforcera les capacités de la mairie dans le suivi évaluation et dans les thématiques de participation.

## **VI. PRODUITS ATTENDUS DU PROJET**

La mise en œuvre du Projet durera deux (2) ans et devrait aboutir aux résultats suivants :

### **Composante 1 : Sécurité économique**

- Une campagne de sensibilisation au micro- crédit a eu lieu.
- Les fonds des coopératives de micro crédit sont augmentés, les petits micro projets peuvent évoluer et le tissu économique de la zone peut se développer.
- Les femmes sont formées a la réalisation d'activités génératrices de revenus
- Une campagne de sensibilisation et formation sur la gestion des entreprises est créée

### **Composante 2 : Secteur de la santé**

- Des campagnes de sensibilisation sur la prévention du VIH/SIDA, la lutte contre le paludisme, et la tuberculose est menée : 3000 préservatifs sont distribués
- Le centre communal d' action social est créé, et un volet santé financé.
- Un suivi médical périodiques des élèves des écoles fondamentales et des campagnes de sensibilisation à la santé sont mis en place.

### **Composante 3 : Secteur de l' éducation**

- 4 jardins d' enfants et des « garderies communautaires » sont créés et au moins une renforcé
- Un centre d' alphabétisation durable est fonctionnel.

### **Composante 4 : Appui aux femmes et jeunes.**

- Les populations de la zone sont sensibilisées aux droits humains.
- Des terrains de sport ou loisirs sont aménagés et animés pour les jeunes.
- Des jeunes et enfants sont directement appuyés.

### **Composante 5 : Renforcement des capacités des organisations de la société civile et de la commune.**

- Les capacités des organisations de la société civile et de la commune sont renforcées au moyen de formation et appui quotidien sur le tas.

Le renforcement des capacités des organisations de la société civile et leur structuration seront deux produits globaux de ce projet.

## **VII. COUT GLOBAL DU PROJET**

Le projet durera deux ans et son coût global atteindra 324 000 USD équivalant à 8 942 000 UM ouguiyas (taux de change de 276 UM par dollar).

- Le PNUD contribue avec 100 000 USD pour ce projet, dans les aspects de coordination, renforcement des capacités et suivi évaluation.
- Le programme des Volontaires des Nations Unies finance un des micro projets à la hauteur de 43 500 USD correspondant à la prise en charge d'un VNU, qui s'occupera du suivi de tous les projets, et qui sera basé dans le quartier de Dar Naim, idéalement dans le Centre d' Action Sociale;
- Le CDHLCPI participe à hauteur de 100.000 USD. Ces fonds seront utilisés pour financer les micro projets après sélection des propositions de projet.
- Le reste du budget sera mobilisé auprès des partenaires au développement.

(Voir détail dans le tableau en annexe 2)

## **VIII. MONTAGE INSTITUTIONNEL**

Le projet sera exécuté conformément à un schéma institutionnel participatif, permettant l'implication de l'ensemble des acteurs : gouvernement, autorités locales, populations, ONGs et partenaires au développement.

Les autorités locales (Mairie, préfecture) et les populations ont été consultées au moment de l'étude du projet. Elles apporteront la logistique et la main-d'œuvre dont elles disposent pour participer activement à la réalisation du projet

Les organisations de la société civile seront chargées de la mise en œuvre des activités, en étroite concertation avec l'unité de coordination du projet.

Les partenaires au développement intéressés (PNUD, Coopération espagnole, CDHLCPI ou autres) sont, chacun en ce qui le concerne, des agences coopérantes. Ils participent en qualité d'invités au Comité de pilotage et supervisent l'utilisation des fonds.

Quant à l'ancrage institutionnel du Projet, il sera, pour des raisons d'efficacité et de réalisme, au niveau du Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et l'insertion. Le commissariat mettra à disposition les bureaux et le matériel requis par l'administrateur.

Par ailleurs, la réussite des actions programmées dans le cadre du Projet est tributaire du degré de concertation et de supervision des différents acteurs (gouvernement, autorités locales, populations, ONGs et partenaires au développement.). Dans l'objectif de garantir cette concertation et la rendre opérationnelle, un Comité de Pilotage du Projet sera créé.

### **10.1. La Coordination du Projet :**

La coordination du projet sera assurée par l'unité chargée du projet Dar Naim placée sous l'autorité du Conseiller du Commissaire chargé du développement participatif dans le CDHLCPI.

Le Coordinateur du Projet, sera chargé de l'exécution des activités du Projet sous l'impulsion du Comité de Pilotage. Il aura pour tâches :

- l'application stricte des décisions et recommandations du Comité de Pilotage ;
- la concertation et le développement des rapports avec les autres partenaires soucieux du renforcement des capacités de la société civile;
- la coordination des activités de toutes les composantes du Projet ;
- la coordination avec le FAPONG comme instrument de sélection ;
- l'organisation des réunions du Comité de pilotage chargé de la sélection des ONGs sur base des propositions de projets pour la réalisation des activités ;
- la présentation trimestrielle au Comité de Pilotage et aux Bailleurs d'un rapport d'état d'avancement des composantes du Projet et d'un bilan financier détaillé.

## **10.2. Le Comité de Pilotage :**

Un Comité de Pilotage (CP) sera institué par arrêté du CDHLCPI. La composition du comité sera fixée par le CDHLCPI en concertation avec le PNUD. Il se réunit au minimum une (1) fois tous les 3 mois de manière régulière et sur convocation de son Président autant de fois que nécessaire. Il a pour missions notamment :

- la validation du plan d'action annuel du Projet ;
- l'orientation stratégique du Projet ;
- décision de faire passer la sélection à travers le FAPONG ;
- l'avis de non objection aux ONG sélectionnée par la procédure utilisée;
- l'approbation du budget annuel du Projet ;
- évaluation de la mise en œuvre du projet ;

Le Comité de pilotage veillera à la réalisation des objectifs et des activités du Projet et au respect des calendriers fixés à cet effet. Il est également chargé de trouver des solutions appropriées aux difficultés éventuellement constatées lors de la mise en œuvre du Projet.

## **10.3. Sélection des ONGs**

La sélection des ONG se fera sur la base des propositions de projets reçues après un appel à candidatures pour chaque micro projet. Un processus de sélection transparent sera réalisé, avec des critères objectifs de sélection. Si le FAPONG est en place lors du lancement du projet Dar Naim, le Comité de pilotage pourra décider de faire passer la sélection des ONGs à travers le FAPONG en utilisant les procédures prévues pour cela dans son manuel de procédures.

L'appel à candidatures spécifiera les documents à soumettre et les formats que les ONGs devront utiliser pour fournir les informations nécessaires. Les ONGs bénéficiaires devront être des ONG mauritaniennes et devront prouver leurs expériences sur le terrain sur les domaines spécifiques des micro projets. La méthodologie utilisée pour la formulation du projet ainsi que la méthodologie identifiée par l'ONG pour la mise en œuvre de leur micro projet seront aussi des facteurs essentiels pour la sélection.

Si un bailleur de fonds veut financer un micro projet et a des contraintes spécifiques et des critères particuliers, il pourra, en consultation avec le comité de pilotage, faire la sélection ou

gérer les fonds selon ses procédures. Ces procédures flexibles visent à intégrer les agents de développement pour une action intégrée, concertée et complémentaire dans le terrain.

## **IX. MECANISMES DE SUIVI- EVALUATION**

L'exécution des activités du Projet par la Coordination reposera sur les mécanismes de suivi-évaluation suivants :

1. Les fonds que les partenaires mettront dans le cadre du projet seront versés dans un compte ouvert à cet effet auprès du PNUD et seront gérés conformément aux règles en vigueur dans cette institution.
2. La Coordination assurera un suivi régulier des dépenses effectuées au titre de chaque composante du Projet.
3. La Coordination signera des contrats d'exécution des travaux avec les ONGS impliquées dans la mise en œuvre du projet
4. Au moyen de *réunions périodiques* (trimestrielles), le Comité de Pilotage sera tenu informé de l'état d'avancement de l'exécution du Projet et des difficultés rencontrées ou sollicitant des solutions concertées.
5. Le suivi sera également garanti par la *production périodique de rapports* d'activités adressés au Comité de Pilotage. Les rapports périodiques porteront sur l'état d'avancement dans la mise en œuvre du Projet (aspects technique et financier) ;
6. *Une évaluation à mi-parcours* sera effectuée par un Bureau d'études indépendant ou un consultant indépendant pour apprécier le processus de mise en œuvre des composantes du Projet. Le rapport sera adressé au Comité de pilotage du projet.
7. *Un atelier national* sera organisé a mis parcours du projet, avec l' appui de UNDESA. L' objectif sera de tirer des leçons de cette expérience et faire renforcer les capacités des ONGs nationales dans ce domaine. Le rapport sera adressé au Comité de pilotage du projet.
8. *Une évaluation finale* sera effectuée par un Bureau d'études indépendant ou un consultant indépendant. Cette évaluation portera sur tout le processus de la mise en œuvre des activités du projet. Le rapport sera adressé au Comité de pilotage du projet.
9. Après les deux années que durera le projet, **un atelier sous-régional** sera organisé en vue d'accroître l'impact du projet et de faire bénéficier les pays de la sous-région de cette expérience pilote, avec l' appui de UNDESA.



## X. RISQUES ET MESURES D'ATTENUATION

Comme tout projet à vocation participative, le Projet de lutte contre la pauvreté et de développement durable à Dar Naïm, dans sa zone nord, pourrait se heurter à des difficultés majeures qu'il convient de prévenir et de surmonter par des mesures appropriées.

- Le premier risque est lié au **déphasage** dans la mise en œuvre **des différentes composantes**. Ceci conduirait à fausser l'esprit du Projet et le réduire à un ensemble d'activités non coordonnées et peu intégrées. Pour éviter ce risque dont les conséquences seraient négatives, il est impératif que toutes les parties prenantes assument leurs responsabilités et honorent leurs engagements en matière de mobilisation des ressources financières, de respect du calendrier et des objectifs.
- Un autre risque envisageable est **l'absence d'appropriation** des actions programmées par le Projet par les bénéficiaires c'est-à-dire les populations, les employés (cadres et agents) de la Mairie et les Conseillers municipaux. En effet, le renforcement des capacités est un processus participatif fondé sur l'appropriation, sans laquelle il serait un effort vain, dénué de tout impact sur le moyen et le long termes.

C'est en ce sens que le document du Projet a été élaboré en concertation avec la société civile et sa validation a nécessité la prise en compte des besoins réels et prioritaires des groupes-cibles.

- **La non implication des bénéficiaires dans la mise en œuvre du Projet** : Pour renforcer l'appropriation du projet, il conviendrait donc d'impliquer les bénéficiaires dans la mise en œuvre du Projet.
- La lutte contre la pauvreté est un processus continu, au sens qu'il doit s'inscrire dans le long terme. Toutefois, l'actuel Projet est programmé pour une durée déterminée (2 ans) et il est certain qu'il ne réglerait pas, à lui seul, les problèmes et contraintes de la zone nord de Dar Naïm. Aussi, est-il fondamental de rechercher et de développer d'autres initiatives et partenariats pour en consolider l'impact et en assurer **la pérennité des résultats**.

## XI. ANNEXES

## ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE DU PROJET

<b>Cadre de programme pays:</b> La pauvreté est atténuée par l'amélioration de l'accès des populations aux moyens d'existence durable.			
<b>Indicateur d'effet :</b> Atténuation de la pauvreté.			
<b>Domaine d'appui stratégique :</b> Appui au CSLP et accès aux ressources			
<b>Stratégie de partenariat:</b> Le projet se base sur la création d'un partenariat société civile, élus locaux et partenaires au développement, pour atténuer la pauvreté par des actions concrètes. Une structuration et renforcement des capacités de la société civile seront appuyés.			
<b>Titre du Projet:</b> Projet de développement intégré de Dar Naim.			
<b>Résultats attendus</b>	<b>Activités</b>	<b>Produit</b>	<b>Indicateur de vérification</b>
Renforcement des activités économiques	Appui à la recherche de micro crédits.  Renforcement des coopératives de micro- crédits.  Renforcement et création d'activités génératrices de revenus adaptées aux besoins des populations  Formation en gestion des entreprises	Femmes et jeunes de la zone connaissent les possibilités de micro crédit.  Les femmes et jeunes ont accès à plus de crédits ou des crédits plus importants.  Les femmes ou membres de coopératives sont formées à des AGR adaptés et économiquement rentables.  Les femmes et jeunes gèrent mieux les AGR ou petites entreprises.	Rapport de recensement Nombre sensibilisations.  Nombre et montants des crédits.  Nombre de femmes formées. Programme de formation Nombre AGR créés.  Nombre femmes/jeunes formés en gestion d'entreprise.
Renforcement du secteur de la santé	Sensibilisations sur le paludisme, le VIH/SIDA et la tuberculose .  Institutionnaliser le Centre Communal d'action sociale.  Mise en place d'un suivi médical périodique et des sensibilisations des élèves scolarisés.	Population de la zone à risque sensibilisée  Fonctionnement du Centre assuré.  Suivi médical des élèves des écoles fondamentales instauré. Prévention de maladies des jeunes.	Sensibilisations tenues.  Acte officiel de transfert et protocole d'accord. Infirmière et pharmacie en place. Livre comptable à jour.  Cahier de visites et soins du Centre. Programmation du suivi médical Nombre de séances d'animation.
Renforcement du secteur de l'éducation	Renforcement et appui à la création de jardins d'enfants communautaires.  Appui à l'alphabétisation.	Création de 4 jardins d'enfants et renforcement de au moins un.  Structure d'alphabétisation durable mise	Jardins d'enfants aménagés Femmes formées.  Nombre d'élèves

		en place.	Nombre de volontaires.
Femmes et Jeunes	<p>Deux meeting populaires de sensibilisation sur les droits humains et vulgarisation des textes sur les droits humains.</p> <p>Aménagement d'un terrain de sport ou lieu de loisirs dans chacun des 4 quartiers cibles et animation pour les jeunes</p> <p>Appui aux enfants et jeunes en difficultés.</p>	<p>Les populations du quartier sont sensibilisées aux droits humains.</p> <p>Les jeunes ont des endroits disponibles pour la pratique de sports ou de loisirs. Des animations sont réalisées pour la promotion de ces activités.</p> <p>Des jeunes et enfants sont directement appuyés.</p>	<p>Nombre de sensibilisations</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Nombre de lieux de loisirs</p> <p>Animations tenues</p> <p>Nombre d'enfants et jeunes utilisant les terrains.</p> <p>Nombre d'enfants et jeunes orientés</p> <p>Nombre d'enfants et jeunes directement appuyés</p>
Renforcement des capacités des organisations de la société civile et de la commune.	Les capacités des organisations de la société civile et de la commune sont renforcées au moyen de formation et appui quotidien sur le tas.	Capacités renforcées.	<p>Nombre de formations spécifiques,</p> <p>Nombre de personnes formées</p> <p>Rapports périodiques d'activité des VNU.</p> <p>Assistance des services communaux aux activités et réunions du projet.</p> <p>Rapports des réunions périodiques avec les ONGs.</p>



## ANNEXE 2 : BUDGET DU PROJET

<i>Sous activités</i>		<i>Cibles et indicateurs</i>	<b>Total</b>	<b>source de fonds</b>
<b>Composante 1 : Renforcement des activités économiques</b>				
1.1	Appui à la recherche de micro crédits.	Sensibilisations périodiques réalisées.	4 500	
1.2	Renforcement des coopératives de micro- crédits.	Nombre et montants de crédits donnes.	30 000	
1.3	Renforcement et création d'activités génératrices de revenus (AGRs) adaptées aux besoins des populations.	Nombre de personnes formées et nombre AGRs créées	35 000	
1.4	Formation en gestion des entreprises	Nombre de personnes formées.	20 000	
<b>Sous total composante 1</b>			<b>89 500</b>	
<b>Composante 2 : Secteur de la santé</b>				
2.1	Sensibilisations sur le paludisme, le VIH/SIDA et la tuberculose .	Nombre de sensibilisations	8 000	
2.2	Institutionnaliser le Centre Communal d' action sociale.	Pharmacie et infirmière en place.	5 000	
2.3	Mise en place d'un suivi médical périodique et des sensibilisations des élèves scolarisés.	Nombre d' élèves suivis médicalement et nombre de sensibilisations.	20 000	
<b>Sous total composante 2</b>			<b>33 000</b>	
<b>Composante 3 : Secteur de l'éducation</b>				
3.1	Renforcement et appui à la création de jardins d'enfants ou garderies communautaires.	Nombre de jardins d' enfants créés.	15 000	
3.2	Appui à l' alphabétisation.	Structure d' alphabétisation fonctionnelle en place.	43 500	<b>VNU</b>
<b>Sous total composante 3</b>			<b>58 500</b>	
<b>Composante 4: Femmes et jeunes</b>				
3.1	Mise en place d' un Centre d' écoute et d'assistance juridique.	Nombre de femmes assistées.	15 500	<b>PNUD</b>
3.2	Deux meeting populaires de sensibilisation sur les droits humains et vulgarisation des textes sur les droits humains	Meetings tenus, personnes présentes.	8 000	
3.3	Aménagement d'un terrain de sport ou lieu de loisirs dans chacun des 4 quartiers cibles et animation pour les jeunes.	Nombre de terrains aménagés.	35 000	
3.4	Appui aux jeunes et enfants en difficultés	Nombre d' enfants et jeunes appuyés.	15 500	
<b>Sous total composante 3</b>			<b>74 000</b>	
<b>Composante 4: Renforcement des capacités communales</b>				
4.1	Renforcement des capacités communales	Formations tenues. Nombre participants	12000	<b>PNUD</b>
5.2	VNU deuxième année	Equipe en place	11200	<b>PNUD</b>
5.4	Renforcement des capacités des ONGs	Formations tenus. ONGs présentes	10000	<b>PNUD</b>

5.5	Frais pour le renforcement des capacités au niveau localisé (unités informatiques et frais de transport VNU)	Personnel fonctionnel sur le terrain	7000	<b>PNUD</b>
<b>Sous total composante 4</b>			<b>40200</b>	
<b>Composante 5 : Coordination et suivi du projet</b>				
5.1	Assistant administratif	Personnel recrute	16800	<b>PNUD</b>
5.3	Evaluations du projet mis parcours	Rapports évaluation	2500	<b>PNUD</b>
5.5	Ateliers National	Rapports et liste de participants	4000	<b>PNUD</b>
5.6	Atelier sous régional de partage d expériences	Atelier réalisé et rapport distribue	21000	<b>PNUD</b>
<b>Sous total composante 4</b>			<b>44300</b>	
<b>TOTAL</b>			<b>339 500 USD</b>	

Budget PNUD (USD)	100 000
Budget CDHLCPI (USD)	100 000
Budget VNU (USD)	43 500
Budget a mobiliser (USD)	96 000

\* Le budget du CDHCLPI sera utilisé pour le financement des micro projets sélectionnés (il serait souhaitable qu'une sélection préalable soit réalisée par le CDHLCPI selon leurs activités sur le terrain et leurs priorités).

**ACTIVITES DU PROJET ORIGINEL.**

Désignations		Unité	Q	PU	Prix Total (\$EU)	Prix Total (UM)	Micro projets Finances actuellement
<b>Composante 1 : Pauvreté/sécurité alimentaire et assainissement</b>							
1.1	Mutuelle de micro-crédit		1	11 322	11 322	3 000 330	
1.2	Sensibilisation au micro-crédit		2	1 133	2 266	600 490	Projet Dar Naim
1.3	Financement d'AGRs : couture, teinture, boucherie...			11 322	11 322	3 000 330	Projet Dar Naim
1.4	Renforcement du centre Taghdia Nutricom	Forfait		7 548	7 548	2 000 220	
1.5	Gestion et collecte des ordures ménagères :				16 182	4 288 230	AFD, CUN
<b>Total de la composante</b>					<b>48 640</b>	<b>12 889 600</b>	
<b>Composante 2 : Secteurs de l'éducation et de la santé</b>							
<b>Education :</b>					<b>30 758</b>	<b>8 150 870</b>	
2.1	Ouverture de jardins d'enfants		3	4 529	13 587	3 600 555	Projet Dar Naim
2.2	Renforcement du jardin d'enfants de Rafah (Equipements, vivres...)	Forfait		1 510	1 510	400 150	Projet Dar Naim
2.3	Mise sur pied d'un petit internat pour élèves en difficulté (location, équipements, fonctionnement...)	Forfait		5 661	5 661	1 500 165	
2.4	Protection des enfants	Forfait	2	5 000	10 000	2 650 000	Projet Dar Naim
<b>Santé :</b>					<b>74 132</b>	<b>19 644 980</b>	
2.5	Fourniture d'une ambulance		1	11 322	11 322	3 000 330	
2.6	Chauffeur de l'ambulance	24 mois	1	95	2 280	604 200	
2.7	Renforcement de la mutuelle de santé (Bureau de la zone)	Forfait			11 322	3 000 330	CARITAS
2.8	Renforcement du Complexe de santé de Rafah :						Projet Dar Naim
	-Indemnité de la sage-femme et del infirmier	24 mois	2	114	5 472	1 450 080	Projet Dar Naim
	- Fonds de roulement pour la pharmacie	Forfait		1 887	1 887	500 055	Projet Dar Naim
2.9	Une campagne de sensibilisation sur le paludisme ( 3 jours)	Forfait		3 019	3 019	800 035	Projet Dar Naim
	- Distribution de moustiquaires imprégnées		2 000	4	8 000	2 120 000	
2.10	Une campagne de sensibilisation sur le VIH/SIDA ( 3 jours)	Forfait			3 397	900 205	Projet Dar Naim
	- Distribution de préservatifs		3 000	0,2	600	159 000	Projet Dar Naim
	- Formation d'agents relais* (SIDA/Paludisme)	H/M	0,34	2 000	680	180 200	
	- Matériels de support pour la formation	Forfait		1 134	1 134	300 510	
2.11	Formation du personnel de santé	Forfait	2	5 000	10 000	2 650 000	
2.12	Sensibilisation des Mahadras sur la réduction de la population	Forfait		3 019	3 019	800 035	
2.13	Santé de la reproduction	Forfait	2	6 000	12 000	3 180 000	
<b>Total de la composante</b>					<b>97 342</b>	<b>25 795 630</b>	
<b>Composante 3 : Femmes et jeunesse</b>							
<b>Femmes et genre :</b>					<b>32 478</b>	<b>8 606 670</b>	

3.1	Meeting populaires de sensibilisation		2	3 000	6 000	1 590 000	Projet Dar Naim
3.2	Renforcement du centre d'écoute du Complexe de Rafah (salaire du juriste)	12 mois	1	378	4 536	1 202 040	
3.3	Centre d'écoutes et d'assistance juridique						Projet Dar Naim
	* Salaire des juristes	12 mois	2	378	9 072	2 404 080	
3.4	Alphabétisation fonctionnelle	Forfait		11 322	11 322	3 000 330	Projet Dar Naim
3.5	Formation professionnelle	Forfait		7 548	7 548	2 000 220	
<b>Jeunesse ; sports et culture :</b>					<b>54 942</b>	<b>14 559 630</b>	
3.6	Formation aux emplois		50	378	18 900	5 008 500	CARITAS
3.7	Aménagement de terrains de sports/lieux de loisirs		4	7 548	30 192	8 000 880	Projet Dar Naim
3.8	Organisation de concours de théâtre	Forfait		2 076	2 076	550 140	
3.9	Appui et encouragements de jeunes talents	Forfait		3 774	3 774	1 000 110	
<b>Total de la composante</b>					<b>87 420</b>	<b>23 166 300</b>	
<b>Composante4 : Renforcement des bases de la bonne gouvernance de la Mairie</b>							Projet Dar Naim
4.1	Ateliers de renforcement des capacités des cadres et agents communaux		2	4 000	8 000	2 120 000	
4.2	Ateliers de renforcement des capacités des conseillers municipaux		2	4 000	8 000	2 120 000	
<b>Total de la composante</b>					<b>16 000</b>	<b>4 240 000</b>	
<b>Composante 6: Coordination et suivi evaluation.</b>							
<b>Salaires/ responsables de la Coordination :</b>					<b>22 680</b>	<b>6 010 200</b>	
	- Coordinateur	24 mois	1	567	13 608	3 606 120	
	- Responsable administratif et financier	24 mois	1	378	9 072	2 404 080	
<b>Suivi – évaluation du projet</b>					<b>24 000</b>	<b>6 360 000</b>	
	- Evaluation externe à mi-parcours	H/M		2 000	2 000	530 000	
	- Evaluation externe finale	Forfait		2 000	2 000	530 000	
	- Atelier sous- régional	Forfait		20 000	20 000	5 300 000	
<b>Total de la composante</b>					<b>46 680</b>	<b>12 370 200</b>	
<b>Sous total</b>					<b>296 082</b>	<b>78 461 730</b>	
<b>Imprévus (5%)</b>					<b>16 221</b>	<b>4 298 552</b>	
<b>Coût global du projet</b>					<b>312 303</b>	<b>82 760 282</b>	



### **ANNEXE 3 : LISTE DES ABREVIATIONS :**

AGRs	: Activités génératrices de revenus
AMBSEM	: Association Mauritanienne pour le Bien-être et le Secours de l'Enfant et de la Mère.
APP	: Alliance Populaire Progressiste
BM/MEN	: Banque mondiale/Ministère de l'Education nationale
CDHLCPI	: Commissariat aux droits de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion
CILP	: Comité Interministériel de Lutte contre la Pauvreté
CMAP	: Centre Mauritanien d'Analyse des Politiques
CP	: Comité de Pilotage
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
DDH	: Direction des Droits de l'Homme
ECOSOC	: Conseil Economique et social
EU	: Etats-Unis
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour la Population
IDA/ SECF	: Association Internationale pour le Développement/Secrétariat d'Etat à la Condition féminine
MAED	: Ministère des Affaires Economiques et du Développement
GTZ	: La coopération allemande
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONGs	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisations de la Société Civile
PIB	: Produit Intérieur Brut
PMA	: Pays les moins avancés
PNBG	: Programme National de Bonne Gouvernance
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRDS	: Parti Républicain Démocratique et Social
SNAREC	: Stratégie Nationale de Renforcement des Capacités
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UM	: Unité Monétaire nationale en Mauritanie (Ouguiya)
UN-NGO-IRENE	: Réseau national informel des ONGs
UNDESA	: Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies

**Annexe 4 : Protocole d' accord et document de projet du projet d' alphabétisation.  
(annexe électronique)**

**Annexe 5 : Rapport du document du Consultant National (annexe électronique)**